

COMMUNIQUE DE PRESSE

**OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION DES PRIX
ET DES MARGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

Montreuil, 29/06/2022

Rapport 2022 remis au Parlement



Philippe Chalmin, président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, a présenté ce jour son onzième rapport remis au Parlement.

Un outil de transparence sur la formation des prix tout au long de la chaîne alimentaire

Placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a été créé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, pour éclairer les filières sur l'évolution des prix et des marges, depuis la production agricole jusqu'au consommateur final. Outil de transparence mais aussi de consensus au sein des filières, le rapport annuel de l'Observatoire remis au Parlement est discuté chaque année en groupes de travail thématiques puis au sein du comité de pilotage réunissant les représentants de l'ensemble des familles professionnelles, des consommateurs, des députés, des sénateurs et des services concernés de l'État. Il est adopté à l'unanimité.

Consommation alimentaire : la part de la valeur ajoutée nationale agricole se redresse

L'Observatoire propose également tous les deux ans une approche macroéconomique de la répartition de la valeur ajoutée entre les différentes branches de l'économie, au travers de "l'euro alimentaire", réactualisé dans le cadre du rapport 2022, avec les dernières données disponibles (2018). En 2018, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture et de la pêche induite par la consommation alimentaire retrouve le niveau des années 2010-2012, après plusieurs années de repli, notamment en 2016.

Contacts presse

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr

De nouveaux produits et des analyses encore plus fines pour refléter la réalité des filières

Au fil du temps, l'Observatoire a élargi son périmètre à de nouveaux produits et affiné ses analyses pour mieux appréhender la réalité des filières. Le onzième rapport remis ce jour au Parlement innove encore avec le suivi de nouveaux produits aquatiques (moules de bouchot et coquilles Saint-Jacques) et de fruits et légumes bio (asperge et pêche-nectarine).

La méthodologie de l'Observatoire évolue aussi pour mieux refléter la réalité industrielle des produits laitiers, qu'il s'agisse de l'estimation du déclassé du lait biologique ou du modèle encore expérimental visant à décomposer le prix de la plaquette de beurre, produit de grande consommation par excellence.

Dans le secteur de la volaille, le poulet entier Label rouge, est désormais analysé plus en détail, en lien avec la montée en gamme de la production française et les standards de consommation actuels. Enfin, l'impact du Brexit sur les importations françaises de viande ovine est intégré dans le rapport 2022 afin d'exclure les produits réexportés du calcul de la décomposition des prix au détail.

Des augmentations de prix à la production en grande partie amorties par l'aval des filières

Dans un contexte de forte volatilité du prix des matières premières agricoles en 2021, les **prix à la production agricole** ont sensiblement progressé (+ 9,2 %) par rapport à 2020, en ligne avec l'évolution des prix des moyens de production (+ 9 %). Dans le même temps, les **prix des produits des industries alimentaires** ont augmenté de 2,2 %, selon l'Insee. Enfin, les **prix à la consommation des produits alimentaires** n'ont augmenté que de 0,6 % en 2021, soit moins que l'inflation générale des prix à la consommation (+ 1,6 %).

Le rapport 2022 de l'Observatoire confirme les constats des années précédentes, à savoir la grande stabilité des prix des produits alimentaires de base au stade consommateur, malgré la forte volatilité des marchés agricoles, de moins en moins régulés par l'Union européenne et de plus en plus mondialisés.

Bien que variable selon les produits et les années, la part minoritaire de la matière première agricole dans le prix du produit final explique en partie cet effet tampon. Mais surtout, jusqu'à un certain niveau, la transmission des chocs subis par les prix agricoles est souvent amortie dans un premier temps par les industries agroalimentaires et les distributeurs qui compriment leurs marges, dans une certaine mesure, afin de maintenir des prix stables en rayon pour les produits les plus emblématiques.

Enfin, le rapport 2022 apporte comme chaque année un éclairage sur l'évolution des coûts de production des agriculteurs et des pêcheurs et le niveau de rémunération permis pour leur activité nourricière. À quelques exceptions près, l'Observatoire constate que les prix payés, certes en hausse pour la plupart des productions animales, ne permettent toujours pas en 2021 de couvrir l'ensemble des charges qui ont également augmenté, et de dégager un revenu suffisant pour les éleveurs.

Pour télécharger le rapport 2022 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, ainsi que son résumé : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>

Contacts presse

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr